

**PROCÈS-VERBAL DE LA 315^e SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL LOCAL DE LA LOCALITÉ DE RADISSON, TENUE À
L'ÉGLISE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS, LE MERCREDI
1^{ER} JUIN 2022, À 19 H 00.**

Sont présents :

M. Sébastien Lebrun, président
M^{me} Judy Boissonneault, conseillère
M^{me} Suzanne Pelletier, conseillère
M^{me} Manon Provencher, conseillère

Est absent :

M. Aurèle Gravel, conseiller

**FORMANT LE QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE
M. SÉBASTIEN LEBRUN**

M^{me} Annie Juteau, officière municipale adjointe, agit à titre de
secrétaire d'assemblée.

Assistent également à la séance, en présentiel, Mme Annabelle
Larouche, directrice générale et greffière, M. Richard Caron,
directeur du Service des Travaux publics.

À 19 h 00, le président constate que le quorum est atteint et déclare
que la séance est ouverte.

M. Sébastien Lebrun, président, souligne le départ subit de Nathalie
Raiche, une amie et collègue de travail qui donnait beaucoup de son
temps pour ses proches, ses collègues et pour la Localité. Son
départ nous a tous ébranlé et l'épreuve que son conjoint Hugo et ses
enfants doivent traverser nous touche tous beaucoup, précise M.
Lebrun.

**Il demande qu'une minute de silence soit prise à la mémoire de
Nathalie.**

2022-315-1

MOT DE BIENVENUE — ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2022-06-039

**SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON
PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE
SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :**

D'ADOPTER l'ordre du jour

- 1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Approbation du procès-verbal de la 314^e séance ordinaire du
4 mai 2022**
- 3. Approbation de la liste des décaissements, comptes
fournisseurs, prélèvements et salaires versés au 30 avril 2022**
- 4. SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS**

4.1 Embauche des étudiants aux aménagements paysagers pour la saison estivale 2022

4.2 Embauche d'un préposé saisonnier au LEET

4.3 Achat d'une génératrice Kohler

4.4 Embauche d'un opérateur-manœuvre saisonnier

5. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

5.1 Embauche d'une animatrice au camp de jour pour la saison estivale 2022

5.2 Embauche d'une agente touristique au kiosque pour la saison estivale 2022

6. SERVICE DE LA TRÉSORERIE

6.1 Désignation de représentants autorisés auprès de cliqSÉCUR

6.2 Approbation des états financiers pour l'année 2020 et l'année 2021

7. SERVICES DE L'URBANISME

7.1 Nomination de M. Érick Dostie à titre d'inspecteur municipal

7.2 Modification de la politique des normes d'occupation au camping de Radisson

8. SERVICE DE LA GREFFE ET LÉGISLATION

8.1 Signature d'un bail entre la Localité et le centre d'Études Nordiques

8.2 Signature d'un acte de vente entre la Localité et le Centre d'Études Nordiques

9. SERVICES DES INCENDIES

9.1 Protocole d'entente de partenariat avec la Localité de Radisson concernant le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

10. Dépôt de rapports

- Rapport de l'eau potable – mai 2022
- Graphique de l'eau potable – mai 2022

11. Responsables de dossiers

12. Période de questions

13. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-315-2 **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 314^e SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2022**

R2022-06-040 **SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :**

D'approuver le procès-verbal de la 314^e séance ordinaire du 6 mai 2022.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-315-3 **Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés au 31 mai 2022**

R2022-06-041 **SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, IL EST RÉSOLU :**

D'APPROUVER la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et paies versées pour un montant de 242 412.69 \$ au 31 mai 2022.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-315-4 **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

2022-315-4.1 **Embauche des étudiants – Saison estivale 2022 – Entretien et aménagement paysager**

CONSIDÉRANT QU'EN avril dernier, la Localité de Radisson affichait les offres d'emplois aux étudiants de la Localité pour la saison estival 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE la Localité a reçu trois candidatures au poste d'entretien et aménagement paysager ;

CONSIDÉRANT QUE la Localité a beaucoup de tâches diverses à effectués à l'extérieur pendant la période estivale ;

CONSIDÉRANT QUE les étudiants peuvent aider pour certaines tâches aux travaux publics ;

R2022-06-042 **SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :**

D'EMBAUCHER M. Philippe Chartier, M. Élouan Larouche et M. Aymerick Bougie à l'entretien et aménagement paysager à la Localité de Radisson pour la saison estivale 2022 au poste budgétaire 02 70151 151.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-315-4.2 **Embauche de M. Marcus Matoush – Préposé saisonnier au LEET**

CONSIDÉRANT QU'une sanction administrative pécuniaire a été déposé en 2020 au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James par le Ministère de l'environnement concernant le LEET de Radisson;

CONSIDÉRANT QUE le ramassage des déchets épars dans la forêt avoisinante du LEET doit être effectué;

CONSIDÉRANT QU'une surveillance de la disposition des déchets s'impose;

R2022-06-043

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER M. Marcus Matoush à titre de préposé au LEET et ce à partir du 17 mai 2022 sur un horaire de travail de 35 heures semaine jusqu'au 15 octobre 2022.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-315-4.3

Achat d'une génératrice Kohler

CONSIDÉRANT QUE le poste de suppression de Radisson doit se pourvoir d'une génératrice Kohler en cas de rupture de services ;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson a effectué un appel d'offre sur invitation auprès de trois entreprises à travers le Québec ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Drumco Énergie est la seule à avoir soumissionné ;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de l'entreprise Drumco Énergie répond aux exigences de la Localité ;

R2022-06-044

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'acquisition d'une génératrice Kohler et ses équipements, au montant de 81 500,00 \$ plus les taxes applicables, à l'entreprise Drumco Énergie.

QUE les fonds nécessaires au paiement de la génératrice soit prit au surplus accumulé 2020.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-06-4.4

Embauche d'un opérateur-manœuvre saisonnier aux travaux publics

CONSIDÉRANT les besoins de la Localité de Radisson pour la saison estivale 2022 ;

CONSIDÉRANT QU'en avril dernier le poste d'opérateur-manœuvre saisonnier était affiché ;

R2022-06-045

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER M. Alex Lessard au poste d'opérateur-manœuvre saisonnier pour la saison estivale 2022 conformément selon la politique de rémunération du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James au compte budgétaire 02 32100 151 selon l'horaire en vigueur.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-315-5

SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

2022-315-5.1

Embauche d'une animatrice au camp de jour – Saison estivale 2022

CONSIDÉRANT QU'EN avril dernier, la Localité de Radisson affichait les offres d'emplois aux résidents de la Localité pour la saison estivale 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE la Localité a reçu deux candidatures au poste d'animatrice au camp de jour ;

CONSIDÉRANT QUE la Localité se doit d'avoir un endroit pour accueillir les enfants de 4 à 12 ans pendant la saison estivale 2022 ;

R2022-06-046

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLIÈRE JUDY BOISSONNEAULT, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER Mme Emmanuelle Chartrand-Girouard à titre d'animatrice au camp de jour pour la saison estivale 2022, selon la politique de rémunération du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James au poste budgétaire 02 70120 151.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-315-5.2

Embauche d'une agente au kiosque touristique – Saison estivale 2022

CONSIDÉRANT QU'EN avril dernier, la Localité de Radisson affichait l'offre d'emploi pour le poste d'agent touristique pour la saison estival 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson a reçu deux candidatures au poste d'agent touristique ;

CONSIDÉRANT QUE la Localité a besoin de seulement un employé pour accueillir et informer les visiteurs pendant la période estivale ;

R2022-06-047

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLIÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER Mme Vicky Ringuette à titre d'agente touristique selon la politique de rémunération du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James au poste budgétaire 02 62202 151.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-315-6

SERVICE DE LA TRÉSORERIE

2022-315-6.1

Désignation de représentants autorisés auprès de clicSÉCUR de Revenu Québec

CONSIDÉRANT QU'en janvier 2021 la Localité de Radisson a dû prendre en charge le département des ressources humaines ;

CONSIDÉRANT QUE la Localité est enregistré au Registraire des entreprises du Québec afin de transiger avec Revenu Québec, Revenu Canada et la CNESST ;

CONSIDÉRANT QUE M. Daniel Bellerose n'est plus président du Conseil local de la Localité de Radisson et administrateur au dossier depuis le 7 novembre 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE M. David Breton St-Jean n'est plus en poste depuis le 11 février 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier les informations au Registraire des entreprises du Québec ;

R2022-06-048

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Mme Annie Juteau, assistante-trésorière par intérim, Mme Annabelle Larouche, directrice générale – greffière et M. Sébastien Lebrun, président, à titre d'administrateurs de l'entreprise numéro 8875915462.

DE NOMMER Mme Annie Juteau, assistante-trésorière par intérim, Mme Annabelle Larouche, directrice générale – greffière et M. Sébastien Lebrun, président, à agir à titre de représentants autorisés pour qu'ils soient autorisés à signer, au nom de la Localité, les documents requis pour l'inscription à clicSÉCUR et, généralement, à faire tout ce qu'ils jugeront utile et nécessaire à cette fin.

QUE Revenu Québec soit autorisé à communiquer aux représentant autorisés les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉCUR.

DE RÉVOQUER la désignation de M. Daniel Bellerose et David Breton St-Jean à titre de représentants autorisés auprès de clicSÉCUR.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-315-6.2

Approbation des états financiers 2020 et 2021

CONSIDÉRANT QUE l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes, et le cinquième alinéa de l'article 477.2 prévoient les modalités de reddition de comptes au Conseil aux fins de contrôle et de suivi budgétaires ;

CONSIDÉRANT QUE les politiques financières des organismes publics doivent être conformes ;

CONSIDÉRANT QUE les rapports financiers 2020 ont été transmis le 29 juillet 2021 par la firme externe de vérification comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton ;

CONSIDÉRANT QUE les rapports financiers 2021 ont été transmis le 31 mai 2022 par la firme externe de vérification comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton ;

CONSIDÉRANT QUE la présentation des états financiers comparatifs de 2020 et 2021 par les vérificateurs a eu lieu le 30 mai 2022;

R2022-06-049

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER Les rapports financiers 2020 et 2021 pour qu'ils puissent être transmis, approuvés et consolidés au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-315-7 **SERVICE DE L'URBANISME**

2022-315-7.1 **Nomination de M. Érick Dostie opérateur – manœuvre avec affectation en eau potable à titre d'inspecteur municipal**

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson fait face à plusieurs situations de non-respect du règlement d'urbanisme et considère de premières importances de pouvoir agir rapidement sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE pour favoriser le respect de la réglementation actuelle en matière d'urbanisme la présence constante et permanente d'un inspecteur en bâtiment est nécessaire ;

CONSIDÉRANT QUE M. Érick Dostie, opérateur – manœuvre avec affectation en eau potable de la Localité de Radisson, aurait de la disponibilité dans son horaire et serait prêt à accepter de nouvelles tâches ;

CONSIDÉRANT QUE M. Érick Dostie fait preuve de volonté pour être formé en lien avec ses nouvelles tâches ;

CONSIDÉRANT QUE M. René Pichette, inspecteur municipal du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James lui donnera le soutien nécessaire ;

R2022-06-050 **SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :**

DE NOMMER M. Érick Dostie, opérateur – manœuvre avec affectation en eau potable, à titre d'inspecteur municipal de la Localité de Radisson.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-315-7.2 **Modification de la politique des normes d'occupation du camping de Radisson**

CONSIDÉRANT QUE des demandes ont été reçu par certains citoyens ainsi que des vacanciers concernant le nombre de jour de location rationné à cinq (5) jours ;

CONSIDÉRANT QUE la location de terrain de camping pour une période saisonnière n'est pas permise dans la politique présentement en vigueur ;

R2022-06-051 **SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :**

DE MODIFIER la politique des normes d'occupation du camping présentement en vigueur,

D'AUTORISER la location de terrain de camping pour une période saisonnière seulement pour les résidents de la Localité de Radisson,

D'AUGMENTER la période de location à quatorze (14) jours consécutifs pour les vacanciers de l'extérieur de La Localité de Radisson.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-315-8 **SERVICE DE LA GREFFE**

2022-315-8.1 **Autorisation de signature d'un bail – Centre d'études Nordiques**

R2022-06-052 **SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, IL EST RÉSOLU :**

D'APPROUVER le contrat de location entre la Localité de Radisson et le Centre d'études Nordiques pour le 34 rue Couture selon des conditions substantiellement conformes au projet de contrat joint en annexe de la présente résolution.

D'AUTORISER M. Sébastien Lebrun, président du Conseil local de la Localité de Radisson, ou Mme Annabelle Larouche, directrice générale - greffière, à signer le contrat de location pour et au nom de la Localité de Radisson.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-315-8.2 **Autorisation de signature d'un acte de vente – Centre d'études Nordiques**

R2022-06-053 **SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, IL EST RÉSOLU :**

D'APPROUVER le contrat de vente du 36 rue Couture entre la Localité de Radisson et le Centre d'études Nordiques.

D'AUTORISER M. Sébastien Lebrun, président du Conseil local de la Localité de Radisson, ou Mme Annabelle Larouche, directrice générale - greffière, à signer l'acte de vente pour et au nom de la Localité de Radisson.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-315-9 **SERVICES DES INCENDIES**

2022-315-9.1 **Protocole d'entente de partenariat avec la Localité de Radisson concernant le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie**

CONSIDÉRANT QU'afin de poursuivre les obligations de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie et de se conformer aux exigences du ministère de la Sécurité publique (MSP), le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James doit employer ou prendre entente pour la révision et la coordination périodiques du Schéma de couverture de risques en vertu de la Loi sur la Sécurité publique ;

CONSIDÉRANT QUE les ressources qualifiées seront nécessaires pour la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie ;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson possède présentement une expertise en matière de prévention et d'encadrement nécessaires avec des ressources qualifiées ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services de la Localité de Radisson prévoit un accompagnement pour la mise à jour et la coordination du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie auprès du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et de ses localités constituantes, de la Ville de Matagami, de la Ville de Lebel-sur-Quévillon, de la Ville de Chibougamau et de la Ville de Chapais ;

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et ses localités constituantes, la Ville de Matagami, la Ville de Lebel-sur-Quévillon, la Ville de Chibougamau et la Ville de Chapais se sont entendus sur une formule de partage des coûts à titre de partenaires,

R2022-06-054 SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLIÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les termes de l'offre de services de la Localité de Radisson relative à la mise à jour et la coordination du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

D'AUTORISER le président(e) ou le/la directeur(trice) général(e), à signer le Protocole d'entente avec la Localité de Radisson concernant la mise à jour et la coordination du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-315-10

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport de l'eau potable – mai 2022
- Graphique de l'eau potable – mai 2022

2022-315-11

RESPONSABLES DE DOSSIER

Le président Sébastien Lebrun fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles il a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **6 mai 2022** : Rencontre pour l'évaluation de la Directrice générale
- **1 mai 2022** : 87^e séance de l'ARBJ
- **11 mai 2022** : Rencontre avec le Centre Multi-Services
- **17 mai 2022** : Rencontre avec le Gérant de l'épicerie
- **17 mai 2022** : Rencontre avec les attachés politique de M. Denis Lamothe pour le projet de l'école
- **18 mai 2022** : Conseil d'établissement de l'École Jacques Rousseau
- **19 mai 2022** : Présentation des programmes offerts par la santé publique du CRSSS
- **24 mai 2022** : Séance plénière
- **30 mai 2022** : Présentation des États financiers par RCGT

La conseillère Judy Boissonneault fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles elle a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **6 mai 2022** : Rencontre pour l'évaluation de la Directrice générale
- **24 mai 2022** : Séance plénière
- **30 mai 2022** : Présentation des États financiers par RCGT

Le conseiller Aurèle Gravel fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles il a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **3 mai 2022** : Rencontre avec le Club de motoneige
- **11 mai 2022** : Rencontre avec le Directeur Incendie
- **13 mai 2022** : Travail sur le plan de sécurité civile
- **16 mai 2022** : Travail sur le plan de sécurité civile
- **20 mai 2022** : Rencontre avec le mécanicien de Centre-Multi-Services
- **24 mai 2022** : Séance plénière
- **30 mai 2022** : Présentation des États financiers par RCGT

Les conseillères Suzanne Pelletier et Manon Provencher font rapport de leurs engagements et des rencontres auxquelles elles ont participé dans le cadre de leurs fonctions :

- **4 mai 2022** : Séance ordinaire du Conseil local
- **24 mai 2022** : Séance plénière du Conseil local
- **30 mai 2022** : Présentation des états financiers par RCGT

2022-315-10

PÉRIODE DE QUESTIONS

Q : Mme Nancy Pelletier demande si les gens qui ont été embauchés aux travaux publics seront hébergés par la Localité?

R : Le président répond que c'est un deux pour un, l'agente au kiosque touristique et l'opérateur-manceuvre aux travaux publics sont un couple et ils resteront dans leur motorisé au camping.

Q : Et le saisonnier au LEET lui?

R : Le saisonnier au LEET est un résident de Chisasibi, donc tous les matins il voyage Chisasibi, Radisson et le soir il retourne chez lui.

Q : M. Martin Paré demande si l'employé au LEET remplace M. Paquin.

R : Le président répond que non ils travaillent ensemble au LEET pour la période estivale.

2022-315-13

LEVÉE DE LA SÉANCE

R2022-06-055

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

Que la séance soit levée à 19 h 13.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

Sébastien Lebrun, président

Annie Juteau, officière municipale adjointe